

PORTRAIT d'éleveur



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

« L'herbe, une culture »

au GAEC de
Villechaise

à Saint-Maurice-des-Lions
(Charente)





DONNÉES REPÈRES

Statut

Main d'œuvre :

2 UMO associées exploitantes : Sylviane et Stéphane RAINAUD

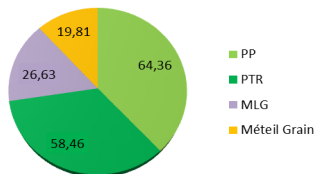
0,5 UMO salariée : Florine RAINAUD, leur fille

SAU (avec détail de la SAU) : 169 ha

SFP : 150 ha

Chargement : 232 têtes pour 182,44 UGB, soit 1,2 UGB/ha SFP

SAU 2020 = 169,26 ha



LEXIQUE :

PP : Prairies permanentes

PTR : Prairies temporaires

MLG : Mélanges prairiaux à base de légumineuses

UMO : Unité Main d'Œuvre associée

UGB : Unité Gros Bovin

SAU : Surface Agricole Utile

SFP : Surface Fourragère Principale

kgC : Kilo de carcasse

kgcv : Kilo de viande vive

TB : Taux Butyrique

TP : Taux Protéique

VL : Vache Laitière

Historique de l'exploitation

1999 : installation de Stéphane avec ses parents sur la ferme familiale mixte bovins lait et bovins viande avec 40 laitières Holstein et 30 mères limousines.

2004 : création d'un bâtiment pour les vaches laitières en étable entravée.

2010 : installation de Sylviane en tant que conjointe collaboratrice. Agrandissement progressif du troupeau laitier et des surfaces.

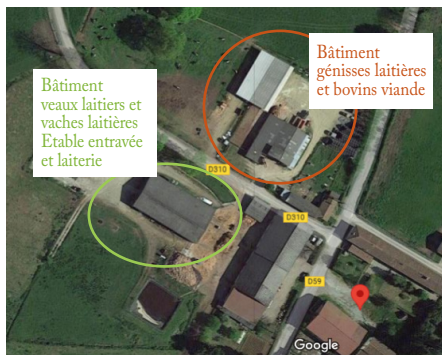
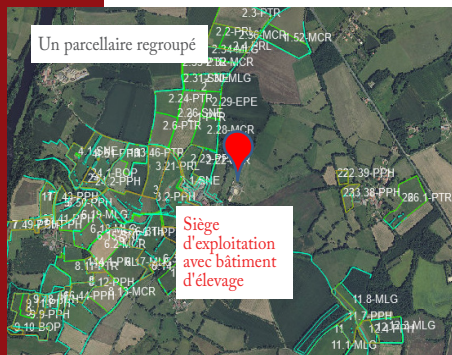
2012 : conversion bio simultanée des troupeaux et des cultures.

2019 : départ à la retraite des parents, installation de Sylviane en tant qu'associée du GAEC.

2019 : arrêt de la culture du maïs ensilage.

2021 : embauche de Florine, responsable du troupeau de bovins lait.

Implantation





LE TROUPEAU

ATELIER BOVINS LAIT

60 vaches laitières
Races Prim'Holstein, Normande, Abondance, Jersey

Résultats :

Moyenne au contrôle laitier :

- 5 000 kg brut/VL/ an
- Lait standard à 7 % (lait ramené à 32 g/l de TP et 38 g/l de TB) : 3 900 kg/VL
- TP : 30 g/l
- TB : 38 g/l
- Cellules : 264 000 c/ml
- Rang lactation : 2,8
- Age 1er vêlage : 36 mois

Valorisation :

Prix du lait vendu 2020 : 466€ HT/1 000 litres

Produits viande 2020 :

- 20 réformes – Bigard – 362€ HT/tête
- Veaux laitiers 3 semaines : 20 têtes – Bellivier – 81€ HT/tête
- Veaux laitiers croisés 3 mois : 6 têtes - Bellivier – 170€ HT/tête

ATELIER BOVINS VIANDE

48 mères Salers

Production de veaux de lait sous la mère, veaux rosés et bœufs.

Vêlages automne/hiver

Produits viande 2020 :

- 15 vaches de réformes : 300 kgC, vendues entre 4,6 et 4,8 € HT kgC
- 14 veaux de lait sous la mère 4 mois : 120 kgC vendus à 8 € HT kgC
- 16 veaux rosés 8 mois : 150 kgC, vendus à 6€ HT kgC
- Vente directe de veaux lait sous la mère : 6 têtes/an
- Bœufs castrés (depuis 2021) : 3 têtes à venir



ETAPE

STRATEGIE DU PASSAGE EN AB

Les terres et le climat du Confolentais sont favorables à la pousse de l'herbe mais beaucoup moins adaptés aux céréales. C'est donc naturellement que les éleveurs ont misé sur la culture de l'herbe. Au cœur du système, l'herbe garantit l'autonomie fourragère du troupeau. Il lui est apporté la plus grande attention pour optimiser les rendements. Pour cela, l'alternance de fauche et de pâturage est raisonnée rigoureusement. Pratiquer une agriculture sans intrant chimique est une philosophie au GAEC de Villechaize depuis des années. Les surfaces en herbe sont fertilisées naturellement par le pâturage des animaux et la présence de légumineuses.

La participation au groupe d'éleveurs charentais appelé Opti'Pâturage (animé par la Chambre d'agriculture de la Charente) a permis aux éleveurs de progresser régulièrement sur l'optimisation de la pousse de l'herbe avec la mise en place notamment du pâturage tournant dynamique.



SPECIFICITES

CONDUITE DE L'ELEVAGE EN AB

Un élevage multicolore

Depuis 3 ans, la race Abondance a été introduite dans le troupeau, en plus de la Holstein, la Normande et la Jersiaise déjà présentes. Cette race mixte de montagne a séduit les éleveurs par sa jolie robe pie rouge et par sa rusticité. Sa viande permet également une bonne valorisation des animaux pour la boucherie.

Côté élevage allaitant, petit à petit les Limousines ont été remplacées par des Salers depuis l'installation de Stéphane, passionné par cette race venue d'Auvergne.

Des bâtiments économes pour les mois d'hiver

Un bâtiment, étable entravée charpente en bois avec traite en transfert, a été construit en 2004 pour les vaches laitières. Ce type de bâtiment en bois à coût raisonné a été choisi pour favoriser les manipulations d'animaux et leur docilité. Il permet d'abriter les animaux pour les quelques mois d'hiver passés en bâtiment. Le bâtiment avec aire paillée pour les vaches allaitantes a, quant à lui, été agrandi en 2019.

Du matériel adapté à la gestion des adventices en bio

Les éleveurs ont investi dans un tracteur et une bineuse pour la culture du maïs au moment de la conversion.

Gestion du troupeau : le pâturage dès que possible

La gestion du pâturage était déjà bien maîtrisée avant le passage en bio. Les prairies permanentes sont pâturées et fauchées pour le foin. Les prairies temporaires multi-espèces sont exploitées avec 4 coupes d'enrubannage et un pâturage.

Les vaches laitières sont alimentées l'hiver avec de l'enrubannage et un complément de méteils grains autoconsommés.

Les vaches allaitantes sont nourries avec du foin et du méteil l'hiver. Le reste de l'année les animaux sont conduits au pâturage en paddock tournant avec clôtures fixes et fils mobiles.

Les veaux rosés sont élevés dehors avec leurs mères dès l'âge de 1 mois et complémentés avec un nourrisseur à raison de 1 kg de méteil par jour. Les veaux de lait, élevés jusqu'à 4 mois, sont logés en bâtiments dans des cases à veaux avec accès à l'aire de vie extérieure. Les têtées ont lieu matin et soir avec les mères et tantes qui sont le plus souvent de futures réformes laitières, destinées à l'engraissement.

Gestion des surfaces : plus d'herbe et moins de céréales

Avec le passage en bio, les éleveurs avaient réintroduit le maïs ensilage, culture finalement abandonnée il a 2 ans pour la surcharge de travail que cela impliquait et malgré des rendements tout à fait satisfaisants et sans irrigation (15 tMS). Le méteil est cultivé depuis plus de 20 ans sur l'exploitation. L'éleveur produit lui-même une partie de ses semences. Il est constitué de blé, triticale, pois et vesce. En bio, il est plus facile à gérer qu'une culture en pure. Cependant, cela demande beaucoup de travail et fait consommer beaucoup de carburant. Les rendements sont aussi très aléatoires avec le climat capricieux de ces dernières années (excès d'eau l'hiver, sécheresse printanière...).

La question se pose aujourd'hui de conduire l'exploitation tout herbe pour se libérer du temps et de la pénibilité de travail.

Globalement, la conduite des cultures ayant peu évolué avec le passage en bio, les rendements sont restés stables.

Travail et contraintes : exploiter l'herbe au moment opportun

La traite et la tétée des veaux font partie des contraintes quotidiennes principales. L'exploitation de l'herbe étant optimisée, les éleveurs sont très réactifs sur les périodes d'ouverture pour la fauche, ce qui demande une réactivité et une adaptation constantes.





INDICATEURS ECONOMIQUES

Résultats au 31/03/2021

- Produit brut : 260 000 €
- Charges opérationnelles : 89 000 €
- Charges de structures totales : 100 000 € (hors rémunération des associés)
- EBE/Produit brut : 127 000 €
- EBE/UMO exploitant : 63 500 €
- Annuités : 30 000 €

Les performances technico-économiques de l'exploitation sont très satisfaisantes. Les investissements sont maîtrisés.

Coût de production de l'atelier BOVINS LAIT

(Source : logiciel Diapasonrésultats comptables 2019)

Résultat avec conventions nationales - Exercice du 01/04/2019 au 31/02/2020

Point fort :

le coût alimentaire (coût des approvisionnements des surfaces + alimentation des animaux) = 20 €/1 000l

Point faible :

le coût de mécanisation = 248 €/1 000l

Prix de revient du lait :

(prix nécessaire pour couvrir les charges, rémunération des associés y compris 2 SMIC/UMO) = 430 €/1 000l

Commentaire :

en 2019, le prix du lait vendu permet de rémunérer les éleveurs à hauteur de 2 SMIC en approche comptable.

Productivité

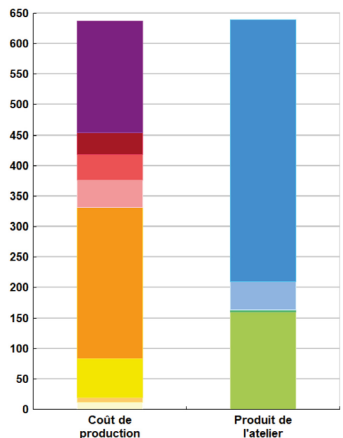
Lait produit et commercialisé (litres)	265 264
dont volume de lait transformé (%)	0
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,25
Productivité MO rémunérée (litres/UMO)	212 211
Productivité de la MO - yc bénévole (l/UMO)	171 138



€/ 1000 litres de lait	
Coût de production total	638
Travail	184
Foncier et capital	36
Frais divers de gestion	42
Bâtiments et installations	45
Mécanisation	248
Frais d'élevage	65
Approvisionnement des surfaces	8
Alimentation des animaux	12

€/ 1000 litres de lait	
Produit total	640
Prix de vente du lait	430
Produit viande	47
Autres produits	3
Aides	160

€/ 1000 litres de lait



Approche comptable

Coût de production €/1000l	638
Prix de revient €/1000l	428
Rémunération permise €/1000l	179
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,02

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/1000l	541
Prix de fonctionnement €/1000l	331
Trésorerie permise €/1000l	276
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	3,12

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Coût de production de l'atelier BOVINS VIANDE

(Source : logiciel Diapasonrésultats comptables 2019)

Coût de production :

(ensemble des charges ateliers viande)

= 1 088 €/100 kgvv

Point fort :

le coût alimentaire

(coût des approvisionnements des surfaces + alimentation des animaux) = 43 €/100 kgvv

Point faible :

le coût de mécanisation : 365 €/100 kgvv

Prix de revient de la viande :

(prix nécessaire pour couvrir les charges, rémunération des associés y compris 2 SMIC/UMO) = 645 €/kgvv

Commentaire :

en 2019, l'atelier viande permet de rémunérer les éleveurs à hauteur de 1,4 SMIC brut par UMO, en approche comptable.

Résultat avec conventions nationales - Exercice du 01/04/2019 au 31/02/2020

Productivité

Production brute de viande vive (kgvv)	8 820
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	0,75
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	11 760
Productivité MO - yc bénévole (kgvv/UMO)	9 484



€/ 100 kg de viande vive

Coût de production total 1 088

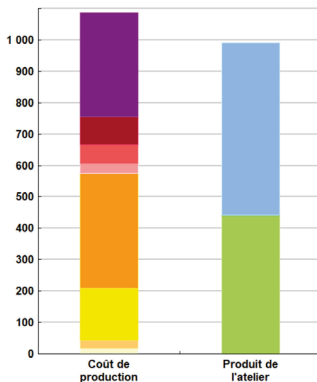
Travail	331
Foncier et capital	90
Frais divers de gestion	61
Bâtiments et installations	32
Mécanisation	365
Frais d'élevage	166
Approvisionnements des surfaces	25
Alimentation des animaux	18

€/ 100 kg de viande vive

Produit total 991

Produit viande	548
Autres produits	3
Aides	440

€/ 100 kg de viande vive



Approche comptable

Coût de production €/100 kgvv	1 088
Prix de revient €/100 kgvv 645	
Rémunération permise €/100 kgvv	223
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,40

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/100 kgvv	945
Prix de fonctionnement €/100 kgvv 502	
Trésorerie permise €/100 kgvv	366
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,29

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.



FACTEURS DE RÉUSSITE SELON L'ÉLEVEUR

« La maîtrise de l'herbe est le facteur-clé du système. Avec le passage en bio, nous avons pu valoriser notre lait à l'herbe. Les veaux de lait et veaux rosés trouvent une valorisation satisfaisante en bio également. Les nouvelles contraintes du cahier des charges bio avec les aires de vie extérieures pour les veaux laitiers nous inquiètent. Nous craignons de fragiliser les veaux par temps froid et humide. De plus, ce sont des investissements à prévoir et d'un point de vue travail, ce sera plus de pénibilité physique car les veaux ne seront plus à proximité de la laiterie. »



LE POINT DE VUE DU CONSEILLER

Cette exploitation d'élevage a su tirer profit du terroir de la Charente limousine. Une remise en question régulière sur la conduite des troupeaux et des surfaces tout en proposant des produits adaptés à la demande du marché rendent cette exploitation résiliente face aux aléas.

Cependant, le travail est actuellement le point faible du système. La présence de deux ateliers avec des astreintes fortes offre peu de souplesse. La perspective d'arrêt de la culture de méteil au profit des prairies permanentes et l'embauche récente de Florine devrait permettre aux éleveurs d'avoir plus de souplesse de travail.



Rédaction :

Anne-Laure VEYSSET
Chambre d'agriculture de la Charente
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

Remerciements à Sylviane et Stéphane RAINAUD

Réalisation PAO : CRANA

Crédit photos : CDA 16

Édition 2022



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire